

# Les Brenets

Commune des Brenets, district du Locle, canton de Neuchâtel

ISOS  
Ortsbilder®

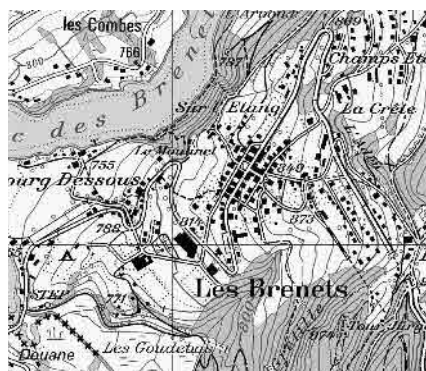


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Petite localité horlogère sur une pente faisant face à la France. Structure géométrique créée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, inspirée des villes voisines. Interaction entre les rues principales et le Doubs.



Carte Siegfried 1885



Carte nationale 2005

## Village urbanisé



XX/	Qualités de la situation
XX/X	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

**Les Brenets**

Commune des Brenets, district du Locle, canton de Neuchâtel



1



2



3



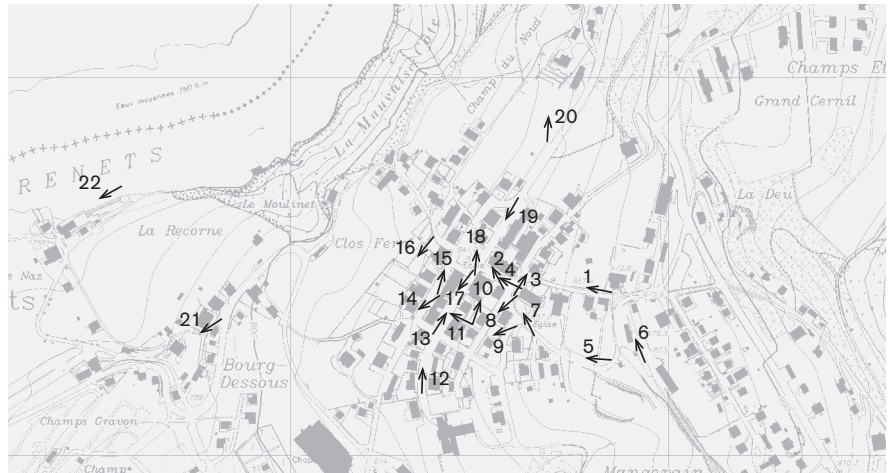
4 Axe transversal principal



5



6 Gare



Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2008: 1-22



7 Temple historiciste



8



9



10



11



12 Grand-Rue

**Les Brenets**

Commune des Brenets, district du Locle, canton de Neuchâtel



13



14



15



16



17



18 Place plantée de marronniers



19



20 Ancienne villa Droz



21 Bourg-Dessous



22 Embarcadère



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante principale du village, structure orthogonale typique des sites horlogers du Jura neuchâtelois, planifiée suite à un incendie survenu en 1848	AB	×	×	×	A			1-4,7-19
EI	1.0.1	Ancien temple converti en Hôtel Communal, édifice à clocher-porche surmonté d'un toit en pavillon, 1511, endommagé par deux incendies en 1848 et 1911, rest. 1915, tilleul et fontaine de 1860				×	A	o		14
	1.0.2	Cure protestante installée dans une ancienne ferme à logis abrité sous un large avant-toit à demi-croupe, reconstr. 1808						o		14
	1.0.3	Immeuble locatif de 4 étages avec toit à croupes, prolongeant la rue principale, 2 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.4	Deux villas locatives dont l'une abritait autrefois la poste, note Heimatstil des toitures découpées de pignons transversaux, 1907 et 1908						o		9,12
	1.0.5	Ancienne ferme dont la grange a été transformée en chapelle pour la communauté catholique, 1919, rénovée 1983						o		
	1.0.6	Axe transversal principal, accentué par une place carrée avec marronniers et fontaine octogonale de 1848, et par deux pans coupés encadrant la rue à son sommet						o		2,4,18
EI	1.0.7	Imposant temple historiciste avec tour-porche surmontée d'une flèche, haute terrasse bordée de murs et plantée de marronniers, 1856				×	A	o		1,3,5,7
	1.0.8	Ecole inscrite dans une brève rangée de trois bâtiments en ordre contigu, datée de 1854						o		2,4
	1.0.9	Ancienne chocolaterie Noz fondée en 1900, transf. en poste et immeuble locatif en 1978						o		
	1.0.10	Ancien Hôtel du Lion d'Or, relais de diligence entre Besançon et Le Locle, 1776						o		18
	1.0.11	Trois fontaines à bassin rectangulaire, dont l'une est abritée sous un conifère						o		18
	1.0.12	Ancienne ferme à l'extrémité nord-est du périmètre, vestige de la substance antérieure à l'incendie de 1848, datée de 1669						o		
PE	I	Coteau encore bien dégagé au nord du périmètre, près en grande partie cernés de forêts	a			×	a			20
	0.0.1	Petit pavillon à toit pointu sommé d'un épi de fûte, déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.2	Villa de maître dans un parc gardé par un portail, fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
EI	0.0.3	Arbres feuillus mettant en exergue la route à grands lacets, ouverte en 1846-47				×	A			
	0.0.4	Habitation et Banque Raiffeisen, gênant par son implantation en front de l'ancienne villa Droz, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.							o	
EI	0.0.5	Ancienne villa Droz, sur un socle constitué de plusieurs terrasses envahies de végétation, 1848, et « chalet » des domestiques, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.				×	A	o		20
	0.0.6	Petit groupement hétéroclite en aval de la route, station-service et habitations, 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.						o		
EE	II	Quartier d'habitation axé en partie sur le chemin de fer, maisons uni- ou plurifamiliales, immeubles locatifs, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.	b			×	b			1,6
	0.0.7	Usine Les Pâquerettes, 1920, agr, 1940						o		
	0.0.8	Trois immeubles de rapport avec travée centrale mise en exergue par un fronton ou un pignon transversal, fin 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.9	Ligne ferroviaire Le Locle-Les Brenets, ouverte en 1890						o		6
	0.0.10	Hangar ferroviaire, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
EI	0.0.11	Petite gare à toit en bâtière et façade-gouttereau percée de trois travées, avec fontaine, WC publics, jardin et place délimitée par des tilleuls, fin 19 <sup>e</sup> s.				×	A	o		6

## Les Brenets

Commune des Brenets, district du Locle, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.12	Restaurant Le Régional avec haut toit à croupes, milieu 19 <sup>e</sup> s., et fontaine						o		1
	0.0.13	Salle de spectacle et halle de gymnastique, 1929						o		
PE	III	Petit quartier d'habitation en ordre lâche, formes variées des toits parfois découpés de pignons transversaux, espaces intermédiaires occupés par des jardins, 1 <sup>er</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			×	<b>b</b>			5
	0.0.14	Ancienne fabrique Guinand Watch couplée avec des appartements, 2 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.15	Ancienne fabrique Ryser couplée avec des appartements, bâtiment Heimatstil se signalant par sa toiture irrégulière découpée de pignons, 1910						o		
PE	IV	Aire hétéroclite sur la frange méridionale du site, grandes usines, terrains de sport, habitations unifamiliales et camping-parc, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> –déb. 21 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
EI	0.0.16	Arbres feuillus signalant le tracé de la route ouverte en 1826–33				×	<b>A</b>			5
EI	0.0.17	Cimetière entouré de tilleuls, avec une chapelle de 1836, reconstr. en 1905				×	<b>A</b>	o		
EE	V	Coteau encore largement dégagé au sud du périmètre, prés traversés par plusieurs routes ponctuées de constructions	ab			×	<b>a</b>			5,16,21,22
	0.0.18	Cours d'eau s'engouffrant dans la gorge qui délimite le site du côté méridional						o		
	0.0.19	Ancienne fabrique Pierre Seitz, bâtiment de 4 niveaux avec toit à croupes, avant-corps central couronné d'un fronton, 1947, annexe à toit plat particulièrement dérangeante à l'arrière						o	o	
	0.0.20	Petite construction en bois à 1 niveau						o		
	0.0.21	Immeuble locatif de 4 étages avec toit à croupes, milieu 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.22	Immeuble locatif de 4 niveaux à toit plat, avec station-service et garage, dégradation des abords du périmètre, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.							o	
	0.0.23	Trois habitations dans le prolongement de la rue inférieure du périmètre, fin 19 <sup>e</sup> –20 <sup>e</sup> s.						o		
EI	0.0.24	Villa Quartier à l'un des angles du périmètre, opulent manoir historiciste valorisé par son implantation en belvédère, 1896				×	<b>A</b>	o		
	0.0.25	Bande de jardins soulignant le périmètre historique, délimitée par un mur						o		16
	0.0.26	Le Moulinet, ancien moulin reconstr. après avoir été ravagé par un incendie en 1859, et fontaine						o		
	0.0.27	Ancien café de tempérance, sur le côté extérieur d'un virage en épingle à cheveux, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.28	« Chalet » isolé dans une épaisse végétation, fin 19 <sup>e</sup> –déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.29	Bourg-Dessous, habitations diverses groupées au croisement des routes, 19 <sup>e</sup> –20 <sup>e</sup> s.						o		21
	0.0.30	Ancien Hôtel Bellevue, haute façade-pignon percée de 5 niveaux de fenêtres, axe central marqué par un balcon avec balustrade en fer forgé, vers 1860						o		
	0.0.31	Fermes et habitations mettant en exergue le chemin en pleine pente qui relie Bourg-Dessous au lac, 17 <sup>e</sup> –20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.32	Stations transformatrices, déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.33	Petite habitation avec porte centrale dominée par un fronton orné d'un écusson suisse, proche de la douane des Pargots, milieu 19 <sup>e</sup> s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	<b>Obj. de sauvegarde</b>	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.34	Groupement touristique près de l'embarcadère, dont l'ancien Restaurant du Doubs aménagé dans une ferme à pignon frontal et l'Hôtel-Restaurant Les Rives du Doubs, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		22
PE	VI	Petit quartier prolongeant le principal axe transversal du périmètre en direction des falaises qui surplombent le lac, essentiellement habitations, 18 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
	0.0.35	La Palme ou fabrique de l'Etang, 1900, agr. 1998						o		
	0.0.36	Ancienne maison du célèbre opticien Pierre-Louis Guinand (1748-1824), 18 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.37	Fontaines à bassin rectangulaire						o		
	0.0.38	Rive sud-est du lac des Brenets						o		
	0.0.39	Frontière entre la Suisse et la France						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Le nom des Brenets vient du patronyme « Brenet », une variante de « Brunet » ou de « Bernet ». Il est mentionné dans les sources pour la première fois en 1325 sous la forme « chiez le Bruignet ». Au 15<sup>e</sup> siècle, ce lieu situé sur l'un des deux axes reliant Neuchâtel à la Franche-Comté par Morteau fut revendiqué à la fois par le duché de Bourgogne, les sires de Valangin et le prieuré de Morteau. Mais le succès des Confédérés lors des guerres de Bourgogne permit au seigneur de Valangin – Jean III d'Aarberg, qui avait combattu aux côtés des Bernois – de devenir le maître des Brenets en 1480. Pour consolider ce lien, son fils Claude fit édifier une église paroissiale en 1511–1512, qui passa du diocèse de Besançon à celui de Lausanne moins d'une dizaine d'années plus tard. La Réforme adoptée en 1534 lia définitivement Les Brenets à la seigneurie de Valangin. A la même époque, le village obtint le statut de mairie.

L'économie du lieu reposa d'abord sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. Le 18<sup>e</sup> siècle vit l'émergence de plusieurs activités industrielles, notamment l'horlogerie, la dentellerie et la fabrication de bas. Aux premiers comptoirs d'horlogerie qui n'occupaient que quelques ouvriers succédèrent, dès les années 1830, des ateliers plus importants. Le développement économique des Montagnes neuchâteloises donna plus d'importance à la route vers la France qui changea de tracé pour devenir carrossable entre 1826 et 1833. Le nouvel itinéraire (O.0.16) traversait le village en passant soit par l'actuelle rue de la Gare soit par la rue de la Fontaine, puis en empruntant la rue du Lac pour descendre jusqu'aux berges en contrebas de Bourg-Dessous. Peu de temps après, en 1846 et 1847, une deuxième route (O.0.3) fut aménagée : sans être encore raccordée à la route du Col-des-Roches ouverte dès 1850, mais passant déjà sous un tunnel au Châtelard, elle parcourt le coteau en décrivant de grands lacets jusqu'à la douane des Pargots. Cet axe – créé une vingtaine de mètres en amont de la rue du Lac – donna une nouvelle colonne vertébrale au village.

A l'instar des deux localités principales des Montagnes neuchâteloises, le village des Brenets fut anéanti par un incendie. Seule une poignée de bâtiments échappèrent à ce sinistre survenu le 19 septembre 1848, parmi lesquels l'église du 16<sup>e</sup> siècle qui avait déjà fait l'objet de réparations après un incendie en 1694. Le village fut reconstruit sur un plan d'alignement géométrique, inspiré des villes voisines. Dès lors il présenta un caractère urbanisé. En 1859, un nouveau temple compléta le tissu bâti en venant se dresser à l'endroit le plus en vue du tissu. C'est cette situation qui apparaît sur la première édition de la Carte Siegfried de 1885, où l'on perçoit bien la disposition ordonnée du bâti sur un damier tenant compte des voies déjà en place.

En 1900, de nombreux comptoirs d'horlogerie étaient exploités aux Brenets. Bien que désormais en marge de la route de France détournée par le Col-des-Roches, la localité vivait également du tourisme, sa situation privilégiée au bord d'un lac délimité par des falaises et des forêts abruptes en faisant une destination très appréciée : plan d'eau se transformant en l'une des plus grandes patinoires naturelles d'Europe en hiver, chute d'une hauteur de 27 mètres au Saut-du-Doubs. En 1890, on inaugura le chemin de fer (O.0.9) qui relie Les Brenets à la ville du Locle. Ce dynamisme entraîna un accroissement notable de la population dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le nombre des habitants passant de 1'172 en 1850 à 1'420 en 1900. Toutefois, aucun nouveau quartier clairement constitué ne fit son apparition aux abords du noyau historique. Il se construisit bien des hôtels, des cafés, des fabriques et des bâtiments d'habitation, mais ces nouvelles implantations se répartirent d'une manière diffuse (III, V, VI) en prenant appui sur les nombreuses ramifications du réseau routier.

La Carte Siegfried de 1928 témoigne cependant de l'attrait présenté par les terrains en amont de la gare, qui se couvrirent d'habitations familiales et de plusieurs immeubles locatifs dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (II). Actuellement, la petite industrie en plein essor – horlogerie, électronique, mécanique, tôlerie – a généré la construction de vastes usines regroupées (IV) au sud du périmètre historique.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le site se particularise par son implantation isolée sur le versant nord des Montagnes neuchâteloises, face à la France et plus spécialement à la localité de Villers-le-Lac qui occupe la même large cuvette. Son emprise est circonscrite par la rive du lac (0.0.38) et par des forêts qui mettent notamment en évidence les deux combes au nord et au sud du village urbanisé. Grâce à la bonne conservation des abords du noyau historique, la silhouette des Brenets se lit encore avec aisance. Elle se caractérise par sa pente qui permet à chaque strate du bâti de se détacher avec une certaine clarté.

## Le périmètre historique

Le noyau (1) se distingue par sa situation remarquablement centrée. Son organisation repose sur une structure soigneusement planifiée, qui tient compte d'un certain nombre de paramètres : morphologie relativement accidentée du lieu, complexité du réseau routier qui avait été modifié peu de temps avant l'incendie, influence manifeste des plans adoptés dans les deux villes voisines. Cependant, l'orientation des rues ne suit pas exactement les courbes de niveau : c'est sans doute cette déclivité qui a empêché de construire en ordre contigu, donnant au noyau historique des Brenets un visage très personnel.

De plan rectangulaire, le périmètre s'ordonne sur une trame orthogonale longue d'un peu plus de 300 mètres. Trois rues longitudinales – descendant vers le sud-ouest – sont coupées par deux rues transversales : la rue du Collège au nord, qui correspond à l'unique axe vertical du village antérieur à l'incendie, et la rue du Clos au sud. La rue du Collège (1.0.6) est fortement mise en exergue par le temple de 1856 (1.0.7) qui se dresse avec beaucoup d'aplomb dans sa perspective supérieure, ainsi que par une petite place aménagée entre les deux rues longitudinales inférieures. Le second axe transversal ouvre une brèche en direction de la fontaine qui jouxte le vieux temple (1.0.1) sur le bord aval du périmètre. A leur extrémité inférieure, les rues longitudinales se courbent vers le sud, obéissant à la morphologie du terrain qui se creuse de plus en plus vers la combe méridionale.

Les maisons à façade-gouttereau s'alignent avec régularité le long des rues longitudinales. Elles sont implantées le plus souvent en ordre discontinu. Dérivant en partie à ces principes, la rue du Collège est bordée sur son côté nord-est par des bâtisses à façade orientée dans la ligne de pente, dont trois forment une rangée contiguë centrée sur l'école (1.0.8) : la perspective vers le temple s'en trouve renforcée. Si les rues longitudinales sont au nombre de trois, les rangées de maisons s'élèvent à cinq. On constate ainsi que la tripartition typique du quartier en damier de la ville de La Chaux-de-Fonds – rue, maison, jardin – n'a pas été retenue aux Brenets. La distribution du bâti marque clairement le rôle prépondérant de la Grand-Rue. Cet axe médian emprunté par la route de passage est le plus large : deux alignements de maisons le mettent en exergue. En amont, des jardins relient la Grand-Rue à la rue du Temple, distante de 40 mètres et définie par deux rangées nettement plus lâches. En aval, la transition avec la rue du Lac – distante de seulement 20 mètres – se passe différemment puisque les deux axes se partagent une même rangée de maisons. L'ancienne fonction de passage de la rue du Lac se devine encore à ses pavés et à la présence de la vieille église : cette dernière signale l'embranchement d'un chemin plus ancien encore, qui relie le périmètre au lac quasiment dans la ligne de pente. Presque partout, un trottoir longe les chaussées. Entourés d'un mur ou d'une barrière, des jardins et des cours s'intercalent entre les maisons, parfois également entre ces dernières et le trottoir.

Deux maisons paysannes antérieures à l'incendie (1.0.2, 1.0.12) subsistent aux entrées nord-est et sud-ouest du tissu : en bas de la rue du Lac, la cure protestante offre au visiteur sa façade principale aménagée sur le pignon latéral dominé d'une ramée. Autrement, la substance présente une grande homogénéité. L'unité relative des volumes met en évidence le caractère rythmé de la structure orthogonale. Cette clarté se reflète aussi dans le sobre style néoclassique des maisons construites au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. De configuration cubique, ces habitations parfois couplées avec un atelier ou un magasin comptent en général trois niveaux sous un toit à demi-croupes ou à croupes complètes. De multiples détails montrent le soin apporté à leur construction : perron, fenêtres rectangulaires ali-

## Les Brenets

Commune des Brenets, district du Locle, canton de Neuchâtel

gnées en axes, mur sud-ouest en pierre appareillée, structures en roc blanc, corps saillant sur la façade arrière parfois éclairé par des baies serliennes. Autour de la place centrée sur une fontaine octogonale, plusieurs balcons à balustrade en fer forgé renforcent le caractère représentatif de cet espace en arborant un motif circulaire particulier.

### Les environnements

L'accès au temple depuis le haut du coteau est marqué par deux rues qui se rejoignent au pied de l'esplanade. Au nord, la rue de la Fontaine a suscité un bref développement servant d'amorce au quartier de la gare. Ce cordon est accentué par la salle de spectacle (0.0.13), juste en contre-haut du chœur, et par le Restaurant Le Régional (0.0.12) dont la façade-goutte-reau perpendiculaire à la pente regarde vers la station (0.0.11) isolée en marge d'une place bordée de tilleuls. Au sud, la rue de la Gare – pavée – est partiellement bordée d'arbres (0.0.16). Ces derniers délimitent au nord un petit quartier Heimatstil (III) axé sur deux rues parallèles qui semblent vouloir compléter la trame orthogonale.

Les deux axes transversaux du noyau historique sont prolongés à l'ouest par des chemins qui étaient les seuls accès au lac avant les améliorations routières du 19<sup>e</sup> siècle. Juste en contrebas du périmètre, ils encadrent une bande de jardins délimitée par un mur (0.0.25): cet espace joue un rôle spatial déterminant en servant de socle au bâti. Quant aux prés encore relativement bien dégagés qui encadrent le périmètre, ils se répartissent en deux portions inégales de part et d'autre de l'axe orienté vers le temple: la plus petite au nord (I) et la plus grande au sud (V). Ces environnements sont compartimentés par les tracés successifs de la route de France, qui se croisent et se superposent par endroits. Plusieurs lacets sont accentués par des arbres de haute futaie (0.0.3, 0.0.16).

Un nœud routier particulièrement complexe s'est formé à Bourg-Dessous où le relief a contraint les itinéraires successifs de la route de passage à franchir une combe au profil bien marqué. Complété de manière progressive, ce groupement (0.0.29) offre un caractère varié. Des petites maisons cubiques (dont 0.0.33) bordent la chaussée principale en pente douce, alors

que le vieux et étroit chemin (0.0.31) qui fait office de raccourci entre le noyau historique et le lac est ponctué par quelques maisons paysannes: la raideur de cette voie partiellement revêtue de pavés donne un élan particulier à deux pignons de fermes. Hormis une ancienne maison rurale convertie en restaurant, le petit pôle touristique (0.0.34) situé près du débarcadère n'offre pas de qualités particulières, mais un hôtel-restaurant bordé de larges terrasses témoigne de la fréquentation de cet endroit.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Dans le noyau historique, les espaces intermédiaires – d'une importance capitale pour la lisibilité de la structure en ordre discontinu – doivent faire l'objet d'une meilleure protection.

Partiellement dégradée en parking, la place centrale mériterait une revalorisation.

Le développement du site devrait se concentrer sur les coteaux en amont de la route qui vient du Col-des-Roches, ceci afin de préserver au maximum la silhouette échelonnée du périmètre historique.

### Qualification

Appréciation du village urbanisé dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Remarquables qualités de situation sur le versant nord des Montagnes neuchâteloises, orienté vers la France et délimité par un lac. Silhouette étagée du noyau historique, mise en évidence par des prés encore bien dégagés en aval.

XXX/ Qualités spatiales

Excellentes qualités spatiales en raison de la forte cohérence de la structure planifiée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle suite à un incendie. Claire ordonnance de la trame orthogonale, caractérisée par l'orientation des rues en écharpe et par la distribution du bâti en ordre dé-

taché, privilégiant ainsi l'alternance des pleins et des vides.

 Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales en raison de la grande homogénéité de la substance formée de maisons horlogères remontant en majeure partie au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Egalement présence d'un temple de style composite, d'une gare de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et d'un nombre relativement élevé de fabriques dont les meilleurs exemples – à l'extérieur du noyau historique – datent de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

2<sup>e</sup> version 06.2008/job

Films n° 1101, 1106 (1976); 86, 4481(1980)  
Photos digitales (2008)  
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
544 235 /213 216

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse